## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 01/11/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## **NEST RENOVATION – Modification(s) de société**

Référence: L025869

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 5 juillet 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

NEST RENOVATION Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € Siège social: 115 rue de Mescadiou - 29850 GOUESNOU RCS BREST 817 558 182 AVIS DE FUSION Le projet de fusion signé le 26/04/2024 avec la société NEST RENOVATION MORLAIX, société absorbée, SARL au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Brest 908 601 289, ayant son siège social rue du Grand Launay – Z.I de Launay SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (29 600), comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication intervenue au BODACC le 05/05/2024. Conformément au projet de fusion, celle-ci a été a approuvée par décision des associés des sociétés absorbante et absorbée. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 10/06/2024, étant précisé, que conformément au projet de fusion, elle a pris effet rétroactivement au plan comptable et fiscal au 1er janvier 2024. La société NEST RENOVATION étant propriétaire, depuis le 17/04/2024, date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de Brest, de la totalité des 100 parts émises par la société NEST RENOVATION MORLAIX, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société NEST RENOVATION MORLAIX s'est trouvée immédiatement dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. L'actif net apporté est de 11.265,57 € ('actif apporté étant de 580.272,57 € et le passif de 569.007 €). Il résulte un boni de fusion de 1.265,57 €, le capital de la société absorbée étant de 10.000 € Toute formalité et tout dépôt d'actes requis sont effectués auprès Greffe du Tribunal de commerce de Brest. Pour avis, le Gérant, Monsieur Mohamed EL ALLALI Pour avis, le Président

